



Litige avec fournisseur d'accès internet

Par **silovy**, le **30/12/2008** à **18:33**

Madame, Monsieur,

en pleine création d'entreprise, je me retrouve sans aucune connexion à internet, ni téléphone fixe et ce depuis presque 1 mois (le 2 décembre 2008). Le préjudice que subit ma jeune entreprise est énorme (le mot est faible). Je suis en effet en pleine période de prospection de nouveaux clients, de futurs fournisseurs et également de mise en place d'outils de communication. Mon opérateur, Neuf-Sfr, ne réagit aucunement à mes coups de fil, me dit qu'une intervention technique est en cours (demande faite par eux auprès des techniciens France Telecom le 4 décembre 2008) ou me raccroche régulièrement au nez.

Mon entreprise créée fin octobre 2008, c'est vu amputée de son meilleur outil d'expansion, et ce à tous les niveaux, après à peine 1 mois d'existence et c'est une véritable catastrophe pour moi entrepreneur individuel.

Je souhaite bien sur retrouver une connexion et un téléphone digne de ce nom mais également défendre mes droits et réclamer des indemnités en regard aux préjudices subit. J'aimerais connaître les moyens que vous pourriez mettre à ma disposition afin de me défendre le plus efficacement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.